Réponses au quiz compétition golf

Samedi 29 mars 2025

QUESTION 1

En France, le viol est considéré comme un crime depuis 1810.
Mais en quelle année reçoit-il une véritable définition ?

Il faut attendre 1980 pour que la loi française apporte une définition précise du viol. L'article L.222-23 du Code pénal dispose que : « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte, menace ou surprise, est un viol ». Le viol est puni de quinze ans de réclusion criminelle.

QUESTION 2

Qu'en est-il aujourd'hui de la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » préparée par Olympe de Gouges?

La « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » est un projet de l'écrivaine Olympe de Gouges qui n'a jamais vu le jour. Rédigée en septembre 1791, ce texte juridique exigeait la pleine assimilation légale, politique et sociale des femmes. Comportant 17 articles, le projet fut refusé par la Convention à laquelle elle avait été proposée.

QUESTION 3

Quel est l'âge légal du mariage pour une femme ?

Les femmes doivent atteindre leurs 18 ans pour se marier en France aujourd'hui. En 2006, le Sénat a adopté un amendement portant de 15 à 18 ans l'âge minimum légal pour le mariage des jeunes femmes afin de lutter contre les mariages forcés. Cependant, le procureur de la République peut toujours accorder des dispenses d'âge en cas de « motifs graves ».

QUESTION 4

Qui a insufflé l'idée d'une « Journée des droits des femmes » ?

C'est la journaliste allemande Clara Zetkin, qui en 1910 réunit à Copenhague une confédération internationale de femmes socialistes venues de 17 pays pour créer une « Journée internationale des femmes ». L'objectif : obtenir le droit de vote pour les femmes. En 1914, les Françaises décident à leur tour de manifester pour leurs droits, sous l'impulsion de Louise Saumoneau, institutrice. Réunies au pied de la statue de Condorcet, elles sont 6000 à réclamer le droit de vote et l'égalité politique.

Ce n'est qu'en 1982 que le gouvernement socialiste français instaure le caractère officiel de la célébration de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars. Cette journée a été officialisée par les Nations unies en 1977, invitant chaque pays à faire un bilan sur la situation des femmes dans sa société.

QUESTION 5

Une mineure peut-elle avorter sans l'autorisation de ses parents ?

Pour les mineures, le consentement d'un parent (père ou mère) ou du tuteur légal est la règle. Cependant si la mineure veut garder le secret ou si elle ne peut obtenir le consentement parental ou tutorial, elle doit se faire accompagner d'une personne majeure de son choix. Un entretien avec une conseillère conjugale est obligatoire.

QUESTION 6

Une femme peut-elle être contrainte par son mari à avoir des relations sexuelles ?

Tout acte sexuel vécu sous la contrainte est un viol. La notion de « devoir conjugal » a été abolie en 1990 et le viol entre conjoints est condamnable depuis 1992. En 2006, une loi renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple a été adoptée. Malgré cela, il reste tabou et le moins judiciarisé.

QUESTION 7

En quelle année les Françaises ont-elles voté pour la première fois ?

Les Françaises ont voté pour la première fois le 29 avril 1945 lors des élections municipales. Le vote des Françaises résulte d'une ordonnance du 21 avril 1944 prise par le Gouvernement provisoire du général De Gaulle. Les Françaises ont été parmi les dernières femmes du monde occidental à acquérir le droit de voter et celui de se faire élire.Après que le principe de la parité en politique ait été inscrit dans la Constitution en 1999, la loi du 6 juin 2000 contraint les partis politiques à présenter un nombre égal d'hommes et de femmes pour les élections régionales, municipales, sénatoriales et européennes. Elle prévoit également de pénaliser financièrement les partis ou groupements politiques qui ne respectent pas le principe de parité lors de la désignation des candidats pour les élections législatives.

QUESTION 8

Depuis quand une femme a-t-elle le droit de travailler sans l'autorisation de son mari ?

C'est la loi du 13 juillet 1965 qui permet aux femmes d'exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari. La femme devient alors l'égale de l'homme au sein du couple. Le régime matrimonial de 1804 est réformé : les femmes peuvent désormais gérer leurs biens, ouvrir un compte en banque et exercer une profession sans l'accord de leur mari.

C'est la loi Roudy de 1983 qui inscrit l''égalité hommes-femmes pour l'accès à l'emploi, la formation, et la promotion professionnelle. Elle proscrit toute discrimination professionnelle en raison du sexe et impose un plan d'actions dans les entreprises envers l'embauche des femmes. Cette loi sera renforcée par la loi Génisson du 9 mai 2001.

QUESTION 9

On sait que c'est Simone Veil en 1975, qui fait voter une loi autorisant l'IVG. Mais en quelle année la contraception a-t-elle été autorisée ?

La femme peut librement disposer de son corps en 1967 grâce au vote de la loi Neuwirth qui autorise enfin la contraception. Cependant cette loi n'entrera véritablement en vigueur qu'en 1972. En 1974, le principe de l'autorisation de la pilule aux mineures sans le consentement de leurs parents est posé.

Merci de votre participation.